

Pour vous tenir au courant



LE BULLETIN DE L'EAIC

La production de l'EAIC exige de l'organisation et de la collaboration. Le processus rigoureux d'élaboration est surveillé par l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et guidé par une équipe de professionnels de la production d'examen de Stratégies en évaluation inc. (SEI). Les organismes membres qui utilisent l'examen collaborent en outre à sa création et des infirmières bénévoles fournissent l'expertise clinique nécessaire. Cette collaboration vise à créer un examen d'autorisation valide, fiable et défendable.

Comme la plupart des projets de construction, l'EAIC suit un plan directeur. Celui de l'EAIC fait plus qu'en guider la création : il garantit aussi une assise solide. Les éléments ou multiples activités qui aboutissent à un examen crédible, et le personnel qui participe à sa création, sont tout aussi importants.

ASSISE

Outre le plan directeur, l'examen repose sur une étude des compétences. Ces deux éléments forment une assise solide sur laquelle reposent les étapes suivantes. Les compétences et le plan directeur sont établis pour des cycles de cinq ans et révisés au besoin pendant cette période de façon à tenir compte de l'évolution de la pratique infirmière. Il faut environ un an et demi pour créer cette assise.

ÉTUDE DES COMPÉTENCES

Un comité constitué de représentants de chaque organisme membre étudie les compétences en analysant les connaissances pratiques et théoriques, les aptitudes, les attitudes et le jugement nécessaires pour pratiquer les soins infirmiers en toute sécurité et efficacité. Ces compétences constituent le point de départ de la rédaction des questions d'examen. Les compétences sont validées en fonction de leur applicabilité et de leur importance, ainsi que de la fréquence à laquelle il faut y faire appel dans la pratique des soins infirmiers au niveau débutant. L'EAIC de juin 2005 à mai 2010 évalue 194 compétences.

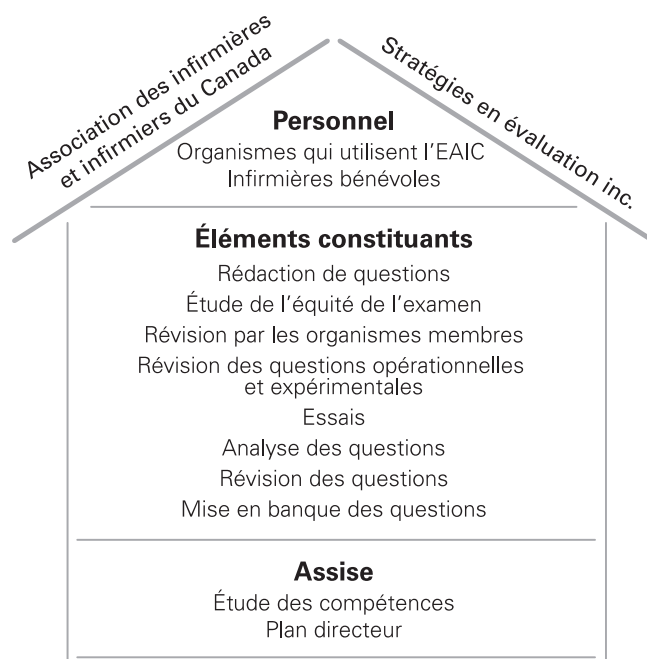
PLAN DIRECTEUR

Chaque organisme membre désigne un représentant qui participera aux travaux d'un comité chargé d'élaborer un aperçu du contenu à vérifier de l'EAIC – cet aperçu devient le plan directeur de l'EAIC. Le plan directeur s'appuie sur les compétences et définit des variables et des facteurs de pondération précis utilisés pour créer l'examen. Les variables structurelles comprennent, par exemple, la longueur de l'examen, la présentation des questions, le format des questions et les taxonomies (connaissances, application, réflexion critique et qualités affectives).

LA PRODUCTION DE L'EXAMEN D'AUTORISATION INFIRMIÈRE AU CANADA

Ce bulletin est le huitième d'une série que nous diffusons pour vous tenir au courant des questions reliées à l'Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC). Il décrit la production de l'examen et les personnes qui participent au processus.

Dans ce document, les mots du genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.



Production de l'Examen d'autorisation infirmière au Canada



ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA
CANADIAN NURSES ASSOCIATION

ÉLÉMENTS CONSTITUANTS

Les éléments constitutifs de l'EAIC sont les activités essentielles à la production de l'examen qui en maintiennent la validité et la fiabilité. Ces éléments comprennent la rédaction de questions, l'étude de l'équité de l'examen, une révision par les organismes membres, l'essai expérimental, l'analyse des questions et la mise en banque des questions. Cette étape prend environ un an et demi entre le moment où l'on rédige une question et celui où elle est versée dans la banque de questions.

RÉDACTION DE QUESTIONS

Des groupes d'infirmières bénévoles de toutes les régions du pays se réunissent à Ottawa pour composer les questions d'examen au cours de séances de rédaction de questions. On crée des questions à choix multiples et à réponse courte pour mesurer les compétences et satisfaire aux exigences du plan directeur. Des infirmières chevronnées rédigent les questions, en s'inspirant de l'expertise en soins infirmiers qu'elles ont acquise par leurs activités cliniques, pédagogiques et administratives. Il y a quelque six séances de rédaction de questions en anglais et six en français par année.

ÉTUDE DE L'ÉQUITÉ DE L'EXAMEN

On procède à une étude de l'équité de l'examen pour faire en sorte que le contenu de l'EAIC ne soit pas défavorable à certaines candidates parce qu'elles appartiennent à des minorités ou à cause de stéréotypes. Des représentants de groupes minoritaires revoient les questions d'examen et formulent des commentaires.

RÉVISION PAR LES ORGANISMES MEMBRES

Pour que l'EAIC soit un examen vraiment national, les organismes membres chargent des infirmières qualifiées de revoir les questions d'examen afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux normes en vigueur de pratique des soins infirmiers au niveau débutant dans leur province ou territoire.

ESSAI

Avant qu'une question d'examen devienne opérationnelle (c'est-à-dire officielle), elle figure à l'examen comme question expérimentale. On évalue les questions expérimentales pour déterminer si l'on pourrait les utiliser dans des examens à venir. Les questions ne sont pas identifiées dans l'examen ni incluses dans le résultat final des candidates.

ANALYSE DES QUESTIONS

SEI et le Comité d'examen, qui regroupe des infirmières représentant chaque organisme membre, utilisent des données statistiques pour évaluer le rendement des candidates face aux questions expérimentales afin d'en assurer la fiabilité et la validité. Si l'on juge que le rendement est incertain au plan statistique, on renvoie alors la question aux rédacteurs pour qu'ils la révisent. Si le rendement est sûr et acceptable, le comité envisage d'utiliser la question expérimentale dans l'examen.

RÉVISION DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES ET EXPÉRIMENTALES

Le Comité d'examen revoit, dans les deux langues officielles, chacune des questions pour vérifier qu'elles sont à jour, qu'elles reflètent la pratique infirmière dans tous les organismes membres

et qu'elles satisfont aux exigences techniques du plan directeur. L'AIIC approuve les questions et l'examen en se fondant sur les recommandations du Comité d'examen.

RÉVISION DES QUESTIONS

On révisé au besoin les questions d'examen avant qu'elles ne soient approuvées pour l'EAIC. La révision est jugée nécessaire notamment dans les cas où le rendement n'a pas satisfait aux critères statistiques établis ou lorsqu'apparaissent des problèmes de contenu dans l'étude de l'équité de l'examen ou la révision par les organismes membres ou le Comité d'examen.

MISE EN BANQUE DES QUESTIONS

Les questions d'examen sont gardées dans une banque de questions – base de données protégée par l'entreprise de production d'examens. S'il faut insérer une nouvelle question ou en substituer une pour mesurer une compétence en particulier, on la prélève de la banque de questions.

PERSONNEL

Le personnel de l'EAIC fournit l'énergie et l'engagement nécessaires pour que tout se réalise. Les bénévoles qui participent à la production de l'examen doivent satisfaire aux critères prévus au mandat de l'AIIC. Afin de protéger l'intégrité de l'examen, toutes les personnes qui participent à sa création doivent signer et respecter une entente sur la sécurité qui prévoit que tous les renseignements reliés à l'EAIC demeurent confidentiels.

ORGANISMES MEMBRES

Des représentants de l'ensemble des provinces et des territoires (sauf le Québec) participent au processus de production de l'EAIC afin que l'examen présente une perspective nationale des soins infirmiers.

INFIRMIÈRES BÉNÉVOLES

Des infirmières chefs de file actives dans la profession offrent leur temps et leur expertise à chaque étape. L'EAIC est un examen pour les infirmières – créé par les infirmières.

La production de l'EAIC est un processus intégré continu. Les étapes essentielles décrites dans ce bulletin et la participation d'infirmières spécialistes de toutes les régions du pays contribuent à la fiabilité et à la validité de notre examen national.



Le Bulletin de l'EAIC est publié par le Service des politiques de réglementation de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC).

Association des infirmières et infirmiers du Canada
50 Driveway
Ottawa (Ontario)
Canada K2P 1E2
Téléphone : 1-800-361-8404 ou (613) 237-2133
Télec. : (613) 237-3520
Courriel : info@cna-aiic.ca
Site web : www.cna-aiic.ca